



## **ACCREDITATION PRESSE POUR LE**

### **24<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE LA LOIRE 21 et 22 juin 2024**

#### **REGLEMENTATION**

1 - Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande (avant la date indiquée ci-dessous).

2 - Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du média (tamponnée par celle-ci)

3 - Les journalistes "free lance" devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs).

4 - La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accidents couvrant son activité durant le 24<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Haute Vallée de la Loire.

De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation.

5 - L'organisateur délivrera au maximum une plaque "Presse" voiture et deux accreditifs par demande, sous réserve de la justification du travail de la deuxième personne. Exception à cette règle sera faite pour les équipes de télévision et de radio (joindre à la demande la liste des personnes à accrédi-ter avec leurs fonctions respectives).

6 - L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison. Les demandes parvenues après le **13 juin 2024** ne seront pas prises en considération.

7 - Les plaques "Presse" pour voitures et les laissez-passer seront distribués à l'Accueil Presse auprès de Christian Chalindarc, au Marché aux bestiaux, Rte de Laussonne au Monastier sur Gazeille le vendredi 21 juin de 20h00 à 22h00 et le samedi 22 juin de 8h00 à 11h00.

8 - Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération, sans préavis.

9 - Chasuble : Le port de la chasuble fluo siglée « **PRESSE** » est obligatoire pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas cette chasuble de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées.

---

#### **DEMANDE D'ACCREDITATION**

à retourner à Mr Christian CHALINDARC, par mail à l'adresse suivante :

**chalindarc@yahoo.fr**

Je soussigné :

Nom.....

Prénom.....

N° inscription au registre du commerce .....

N° SIRET .....

Demande à l'ASA HVL de me fournir pour le 24<sup>ème</sup> Rallye Régional de la Haute Vallée de la Loire :

accréditation presse nb : \_\_\_\_ plaque PRESSE nb : \_\_\_\_ badge accréditation nb : \_\_\_\_

Je déclare :

- avoir pris connaissance de la réglementation citée en objet .

- que ma demande est conforme à cette réglementation.

- que je m'engage à respecter cette réglementation.

Signature :